

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2009-109 du 6 mai 2009 portant nomination du groupe d'experts sur l'évaluation des risques et de l'efficacité de substances et produits biocides à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASM0930476S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1, D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2004-144 du 21 juin 2004 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur l'évaluation des risques et de l'efficacité de substances et produits biocides,

Décide :

Article 1^{er}

M. MANEL (Jacques) est nommé membre du groupe d'experts sur l'évaluation des risques et de l'efficacité de substances et produits biocides.

Article 2

La directrice de l'évaluation de la publicité, des produits cosmétiques et des biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.
Fait à Saint-Denis, le 6 mai 2009.

Le directeur général,
J. MARIMBERT